

Dépêche AEF : Le CSE se prononce contre le décret sur la réorganisation des rectorats et pour les décrets sur les expérimentations

2-3 minutes

Les organisations syndicales ont une nouvelle fois exprimé leur opposition au projet de décret relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur lors du CSE du 8 octobre 2019 (9 voix pour, 29 contre, 31 abstentions). Le texte avait déjà été rejeté en CTMEN le 4 octobre ([lire sur AEF info](#)). Le CSE a en revanche majoritairement voté pour les deux projets de décret sur les expérimentations (57 votes pour, 9 contre), qui ont été modifiés depuis leur passage en CSL ([lire sur AEF info](#)).



Le ministère de l'Éducation nationale © MEN

Alors que le Snes avait émis des inquiétudes quant au cadrage ministériel des expérimentations prévues dans les deux projets de décret ([lire sur AEF info](#)), les syndicats de la FSU ont notamment voté pour les deux textes.

"Le texte a depuis été modifié, indique Valérie Sipahimalani du Snes-FSU. Une distinction a été introduite entre les expérimentations impulsées par le ministère et celles impulsées au niveau local." "Pour nous, il manque un parallélisme des formes entre premier et second degrés et les expérimentations pratiquées ainsi peuvent entraver la liberté pédagogique des enseignants", réagit pour sa part Sébastien Vieille, dont le syndicat - Snalc - a voté contre.

Le projet de décret sur l'acquisition de blocs de compétences dans la voie professionnelle a également été adopté (34 pour, 30 contre, 6 abstentions) ([lire sur AEF info](#)).

Dépêche n° 614205